

Buenos Aires, le 18 décembre 2024

APPEL À CANDIDATURE Postes de détachés AEFE

La candidature à un poste de "détaché" dans un établissement français relevant de l'AEFE en Argentine **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public au moment du dépôt des candidatures**. La candidate ou le candidat devra justifier d'une durée minimale d'expérience professionnelle sur le territoire français en tant que titulaire dans le corps d'appartenance afin d'obtenir une mobilité à l'étranger, conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels

Note de service du 8 août 2024 parue au BOEN n°32 du 29 août 2024, qui précise les conditions de recrutement et de détachement des personnels titulaires relevant du ministère de l'Éducation nationale, candidats à un poste dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE).

Les motifs d'irrecevabilité des candidatures sont :

- 1) Les dossiers hors délais et/ou incomplets conformément aux pièces demandées. Sont considérés comme incomplets les dossiers qui ne comprennent pas à minima les pièces indiquées sur le modèle de dossier de candidature.
- 2) Une candidature émanant d'un agent ou agente non titulaire de la fonction publique française. Les personnels relevant de l'enseignement privé ne peuvent pas être recrutés en tant que personnels détachés auprès de l'AEFE.
- 3) Pour les postes d'enseignement, la candidature d'un ou d'une fonctionnaire n'appartenant pas à un corps enseignant du 1er ou 2nd degré.
- 4) Une candidature d'un n'enseignant ou d'une enseignante titulaire candidatant pour une autre discipline que celle dont il ou elle est titulaire.
- 5) Une candidature d'un agent ne remplissant pas les conditions exigées par son administration d'origine pour bénéficier d'un détachement ; notamment, les agentes ou agents en cours de détachement relevant de la note de service MENH2319502N du 11/08/2023, ou dont la demande de renouvellement de détachement a été transmise à leur administration d'origine, sauf suivi ou rapprochement de conjoint ou conjointe. A cet effet, les candidates ou candidats devront produire un courrier explicitant leur situation personnelle ainsi qu'un document justifiant du suivi de conjoint (contrat de travail signé, promesse d'embauche...)

Lycée franco-argentin Jean Mermoz

Recrutement des Détachés d'enseignement, d'éducation et d'administration (catégorie D3) (IGRD)

- Poste AEFE 11996 – vacant au 01/08/2025 – Enseignant ou enseignante du 2nd degré, titulaire de la fonction publique française, **certifié ou agrégé en Lettres**. Une attention particulière sera portée sur les dossiers des candidats ou candidates possédant la certification pour enseigner la spécialité CAV.
- Poste AEFE 14296 – vacant au 01/08/2025 – Enseignant ou enseignante du 2nd degré, titulaire de la fonction publique française, **certifié ou agrégé en Lettres**.

Lycée Jean Mermoz Constitution du dossier : vous reporter à la fiche Procédure de candidature

Envoyer le dossier et les pièces justificatives dans un seul et unique pdf par mail

recrutement@mermoz.edu.ar

date limite de réception des dossiers le **10 février 2025 à minuit** (la date et heure de réception du mél faisant foi).

Françoise STURBAUT
Proviseure

